

pouvoir examiner de quelle manière et jusqu'à quel point les commissions officielles, et plus particulièrement la Commission de Géologie du Canada, ont opéré dans le sens dont vous parlez.

“ Les instructions d'après lesquelles j'ai agi, reçues d'abord de feu sir William Logan, et plus tard de son successeur, le directeur actuel de la Commission, avaient pour but principal, dans la plupart des cas, de déterminer l'âge, la position et la structure des formations dans les différentes sections de la province, en vue de dresser des cartes topographiques et géologiques exactes des districts explorés. C'est, je crois, le but principal et essentiel de toute Commission systématique de géologie. Tout en reconnaissant cela comme le premier objet à accomplir, au moins dans toute recherche préliminaire, j'ai toujours compris qu'il était du devoir de ceux employés à ces travaux d'observer tous les minéraux susceptibles d'être utilisés qu'ils rencontrent, de rassembler toutes les données possibles à leur sujet, et de leur donner une place dans leurs rapports. En consultant mes rapports, on y trouvera presque toujours des sections ou des chapitres spéciaux consacrés à ce sujet, et contenant des informations aussi complètes qu'il a été possible de les obtenir. Outre ces chapitres, des rapports spéciaux ont été préparés pour servir à l'exposition de Philadelphie sur les houillères du Grand Lac (Great Lake), sur les dépôts d'albertite du comté d'Albert, sur les minerais de fer du comté de Carleton, et sur les minéraux de valeur économique de la province en général.

“ En 1870, une circulaire relative à la collection des statistiques minérales a été préparée par le directeur actuel de la Commission de Géologie et distribuée dans cette province; les réponses reçues, compilées par M. Robb, sont contenues dans le rapport des travaux de la Commission, de 1871-72. On éprouva beaucoup de difficultés à obtenir les informations désirées, et les rapports, en ce qui concerne cette province, sont pauvres et incomplets. Nulles statistiques des travaux exécutés depuis dans nos mines ont été recueillies, du moins à ma connaissance.

“ Quant à l'opportunité d'un changement dans la manière d'obtenir et de conserver ces renseignements, je crois que le meilleur moyen d'y parvenir serait d'employer un ou plusieurs officiers dont le devoir spécial serait de visiter et d'examiner la condition des différentes industries minières, d'en rassembler et conserver les statistiques, et de les publier de temps à autre dans des rapports accompagnés de suggestions relatives aux champs d'explorations profitables, aux perfectionnements des procédés, aux nouvelles applications, etc. Mes objections au système actuel, si j'avais à le critiquer, sont qu'elles laissent ces informations dispersées en beaucoup de volumes différents, dans une foule de rapports, et sous une forme telle qu'elles n'ont aucune utilité pour la grande masse du public, à cause de la difficulté que l'on éprouve à les trouver. Ce travail devrait aussi, je crois, être confié à un spécialiste ou expert, plutôt qu'au géologue explorateur ordinaire, dont le temps et l'attention sont déjà suffisamment occupés dans d'autres directions. Je ne vois, cependant, aucune raison qui empêche de mettre ce travail sous la direction du chef de la Commission et d'en faire une branche subordonnée des travaux de celle-ci, et je crois que ce serait le moyen d'en obtenir les meilleurs résultats. C'est ce qui se fait dans la plupart des Commissions que je connais, et surtout dans la Commission Nationale des Etats-Unis, telle que récemment organisée, bien que dans certains cas, comme à la Nouvelle-Ecosse, ces devoirs soient exécutés en grande partie par un Commissaire spécial des mines.

“ Je suggérerais de plus, comme un changement désirable dans le système actuel, suivant moi, que les collections de roches, minéraux, fossiles et produits de valeur économique, soient faites en double, l'une destinée à être envoyée au Musée Géologique à Ottawa pour y être conservée permanemment, et l'autre demeurant dans la province où la collection est faite, et où elle est surtout utile pour l'instruction de ceux qui ont besoin de l'examiner. De telles collections qui pourraient être faites aisément, aideraient beaucoup aux publications de la nature de celles dont vous parlez dans votre seconde question, et sur l'utilité desquelles je n'entretiens aucun doute.

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

L. W. BAILEY.”

“ ROBERT N. HALL, Ecr., M. P.”